

DÉLÉGATION RÉGIONALE DU CICR À DAKAR
(POUR LE CABO VERDE, LA GAMBIE, LA GUINÉE-BISSAU ET LE SÉNÉGAL)

BULLETIN D'INFORMATION

JANVIER - DÉCEMBRE 2020



Mamadou L. Coly/CICR

ÉDITORIAL

2020 a été une année de records. Et ce fut une année de performances également pour nous ici au bureau régional du CICR, car nous avons essayé de faire un effort supplémentaire pour transformer les défis posés par la COVID-19 en opportunités de mieux servir les plus vulnérables.

Dans le but de prévenir la propagation de la pandémie, nous avons établi un partenariat avec 21 stations de radio à travers le Sénégal et la Guinée-Bissau pour transmettre des messages préventifs et informatifs dans 9 langues locales ; nous avons renforcé notre soutien aux sociétés nationales de la Croix-Rouge avec des donations d'équipements de protection pour les volontaires ; nous avons fait don de kits d'hygiène pour 10 prisons au Sénégal et 4 prisons de Guinée-Bissau.

Malgré les contraintes liées au travail à distance imposé par la situation sanitaire, nous avons œuvré pour assurer notre proximité aux communautés en Casamance, ou nous avons développé une approche de travail à base communautaire qui a permis de renforcer la résilience en aidant plusieurs villages à faire face à des situations de stress ou de choc, ou en mettant en place des digues pour soutenir l'élevage et la riziculture.

En s'habituant à une nouvelle réalité professionnelle, notre Délégation régionale a poursuivi ses efforts dans le développement de la diplomatie humanitaire sur les différentes plateformes en

ligne. Ainsi nous avons axé nos interventions à la session ordinaire virtuelle de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) sur les personnes portées disparues en appelant les États à reconnaître cette tragédie et l'impact qu'elle a sur leurs familles. Impact palpable pour le CICR et ses partenaires du Mouvement qui, en 2020, ont continué de suivre 1'176 demandes de recherche soumises par des familles de personnes disparues dans les quatre pays couverts par la Délégation.

Pour conclure l'année 2020 sur une note d'espoir, nous avons finalisé le « *Prix Art & Humanité* », qui a été remis pour la première fois à Dakar et a voulu encourager les jeunes artistes africains à aborder en cette année universellement difficile la thématique de l'humanité.

Aujourd'hui les nouvelles vagues et variantes de la pandémie laissent le monde entier dans un état précaire, mais nous voulons commencer 2021 avec le souhait qu'un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19 assurera à la sous-région une reprise positive.

Nous espérons que ce bulletin suscitera votre intérêt. Bonne lecture !

Valentina Bernasconi
Cheffe de la Délégation régionale

LA CROIX-ROUGE DANS TOUS SES ÉTATS



Sénégal-Casamance : diffusion des spots à travers les ondes radiophoniques pour le respect des mesures préventives et barrières par les communautés

Dans la stratégie de réponse à la pandémie du coronavirus au sein du Mouvement, le CICR en appui à sa partenaire stratégique, la Croix-Rouge sénégalaise (CRS), a, très tôt, mis sur la sensibilisation des communautés en produisant une série de spots diffusés sur les 6 radios partenaires du CICR en Casamance (Awagna FM, Fogna FM, Kairaba FM, Plkumel FM et Kambeng FM) en plus des 5 radios commerciales de la région de Ziguinchor : RTS, Sud FM, ZIG FM, GMS et Zik FM. En tout et pour tout, ce sont 12 spots relayant des messages sur les mesures de prévention et barrières qui ont été adressés aux communautés en 9 langues nationales et en français dans la période allant du 26 mars au 21 août. Des spots radios dont les messages ont été bien accueillis par les populations d'Oussouye à Bounkiling en passant par Ziguinchor et Goudomp. « Ces spots ont réveillé l'attention des communautés par rapport aux informations sur la Croix-Rouge, incitant certaines d'entre elles à aller à la rencontre des branches de la SN pour avoir plus d'infos sur l'accès, l'emblème et la neutralité de la CRS. Du coup, nombreuses sont celles qui ont été sensibles et solidaires, par la suite, à l'action des volontaires déployés sur le terrain en leur offrant des repas », rapporte Mamadou Lamine Coly,

chargé de la Coopération à la Sous-délégation du CICR à Ziguinchor, qui poursuit : « Le spot sur la stigmatisation a permis aux communautés d'avoir un peu plus de retenue puisque ces dernières avaient vécu l'expérience du virus d'Ebola. Ce qui leur a permis d'aller à la source (OMS, Ministère de la Santé et de l'Action Sociale) pour éviter les Fake News comme l'indique un des spots. » A Oussouye, ces spots ont été bien suivis. C'est du moins l'avis de Famara Demba, directeur de la radio communautaire, Kabisseu FM : « Ces spots ont beaucoup renforcé la lutte contre la Covid-19. La diffusion des spots relative à la Croix-Rouge a pleinement joué à conscientiser les communautés qui ont compris qu'il ne faut pas s'attaquer aux véhicules de la CRS et à ses volontaires. La Croix-Rouge est là pour tout le monde. Elles ont loué la diffusion de ces spots dans l'ensemble » a-t-il fait savoir. Prenant le feedback des communautés, notre interlocuteur se veut clair. Il appelle à une plus grande implication des acteurs de la Croix-Rouge dans la lutte contre la pandémie. « Faire des émissions avec ces derniers peut davantage sensibiliser les populations au respect des mesures barrières. D'autant que celles-ci sont très sensibles aux messages des responsables locaux de la CRS qui, du reste, sont très respectés par la communauté », renseigne Famara Demba.

Guinée-Bissau : Le CICR soutien la riposte Covid-19 de la Croix-Rouge

Dans le cadre de coopération, le CICR a participé activement aux efforts coordonnés du Mouvement Croix-Rouge pour soutenir les plans de riposte de la Société nationale de la Guinée-Bissau qui s'est traduite en diverses actions dont:

- la mise à disposition de véhicules et de chauffeurs pour les activités de sensibilisation dans les différents quartiers de Bissau au début de la pandémie et ensuite dans les régions de Biombos et Cacheu ;
- la traduction en sept langues nationales de spots de sensibilisation (peulh, ballante, manjack, mandingue, bijagos, pepel et diola) ;
- l'appui à la diffusion de messages sur les gestes barrières sur les ondes de trois radios de couverture nationale et sept radios communautaires et la tenue chaque deux semaines pendant trois mois d'émissions interactives permettant aux communautés d'être éclairées par un médecin ;
- l'appui technique pour la production de théâtre radiophonique ;
- la donation d'équipements de protection (30 boots, 3'500 masques, 5'500 gants) et la remise de 12 téléphones aux volontaires de la Croix-Rouge bissau-guinéenne, très utiles pour le rétablissement de liens familiaux entre les familles et leurs proches internées ou en mis en quarantaine.

Gambie : La Croix-Rouge sur tous les fronts de la riposte Covid-19

La Croix-Rouge Gambienne (CRG) a fait un travail remarquable. Ce qui a été au départ abordé comme une menace et un grand défi, la SN a su le transformer en opportunité et a développé sa plateforme de partenariat et mobilisé ainsi non seulement les partenaires Mouvement de la Croix Rouge, mais aussi les organismes internationaux et locaux qui ont soutenu les actions de la CRG contre la Covid-19 en Gambie. Grâce à ses interventions, elle a contribué à l'approche Mouvement sur la Covid-19 et a aidé dans la mitigation du coronavirus en réalisant des activités telles que la sensibilisation, la prévention, l'assainissement et l'engagement communautaires sur l'étendue du territoire national, en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire.

Pour contribuer au développement des services d'urgences médicales et sanitaires en Gambie, la CRG a mis à disposition ses ambulances médicalisées qui ont transporté plus de 564 patients dans les postes de santé et sites de traitement.

La CRG c'est aussi du développement communautaire. En plein confinement, elle ne s'est pas ménagée. Avec certains de ses partenaires, les volontaires de la Croix-Rouge ont contribué à l'amélioration de la productivité des champs des femmes de Kanilai et Kandonku, et à la réalisation de système d'irrigation de forage solaire et la clôture du jardin avec réservoirs au sol.

Désinfection des bus urbains à Ziguinchor.

Cabo Verde : 3000 volontaires pour challenger la pandémie dans l'archipel

Les activités de la Croix-Rouge du Cabo Verde (CRCV) ont été essentiellement concentrées sur la riposte contre le Coronavirus. Près de 3'000 volontaires ont été ainsi mobilisés et formés et la CRCV a contribué pour une réponse communautaire contre le Covid-19, aux côtés des services sanitaires et de la protection civile pour des activités de sensibilisation/prévention et de test rapide.

Grâce à cet engagement un millier de familles en extrême vulnérabilité ont pu bénéficier de kits alimentaires et faire face à l'impact économique de la pandémie. Également des donations en masques ont été faites en faveur d'associations d'aide sociale, de migrants et de centres de détention.



CASAMANCE - LA COMMUNAUTÉ AU CŒUR DE NOS ACTIONS

TROIS QUESTIONS À ...DOTTIE ADAM COULIBALY

Depuis plus de trois ans la Sous-délégation du CICR en Casamance s'appuie sur la méthode Protection à base communautaire (CBP) pour venir en aide aux populations les plus exposées par le conflit qui prévaut dans la partie sud du Sénégal. Dans cet entretien, le Chef de la Sous-délégation, Dottie Adam Coulibaly, revient sur les différents points de la CBP qui contribuent fortement à la résilience de celles-ci via les activités menées sur le terrain.



Ismaila Camara/CICR

« En Casamance, la résilience des communautés les plus touchées par le conflit passe par l'approche Protection à base communautaire (CBP). »

*- Dottie Adam Coulibaly,
Chef de la Sous-délégation*

En quoi consiste la méthode Protection à base communautaire (CBP) ?

La CBP renvoie normalement à une méthodologie multidisciplinaire centrée sur les personnes et par laquelle il faut inclure la communauté d'une manière participative afin d'assurer une réponse coordonnée et intégrée aux risques identifiés. Cette démarche permet aux communautés affectées de réduire leurs expositions aux risques, menaces et dans une large mesure d'être les principales actrices de leur propre protection.

Pouvez-vous revenir sur les différentes étapes de l'approche CBP ?

D'abord, la première consiste à mener une évaluation multidisciplinaire en lien avec la communauté pour analyser les problématiques en relation avec le conflit armé et autres situations de violence. Ensuite, l'étape suivante vise à identifier les stratégies d'adaptation pour éviter ou faire face à ces problématiques. Enfin, le reste de la démarche repose sur une analyse d'ensemble pour concevoir une réponse collective.

Comment la CBP contribue-t-elle à la résilience des communautés affectées par le conflit en prenant pour exemple l'activité autour des fonds de soutien ?

Le fonds de soutien contribue à l'organisation communautaire et par ricochet à la solidarité et à la cohésion sociale à travers la constitution d'un comité de gestion des fonds et la mise en place des règles de fonctionnement par la communauté. Avec le fonds de soutien, les communautés ont des ressources pour faire face à des situations de stress ou de choc. Aussi, elles ont la possibilité de mener des activités de production (semences, travaux champêtres...) ou de petit commerce en vue de générer des revenus pour satisfaire à leurs besoins essentiels. En somme, en Casamance, la résilience des communautés les plus touchées par le conflit passe par l'approche Protection à base communautaire (CBP).

DIGUES DE KATAK ET DE MAHAMOUDA 2 : TRAIT D'UNION ENTRE DEUX COMMUNAUTÉS JADIS RIVALES



« Une vingtaine de famille a récolté cette année plus de 40 à 50 sacs de riz. Ce qui n'est pas arrivé depuis plus de 15 ans, car les récoltes n'atteignaient pas ce chiffre auparavant. »

Ismaila Camara/CICR

Jour de réception définitive de la digue de Mahamouda 2, il y a de la joie partout. Hommes, femmes, jeunes, enfants, personnes âgées n'ont pas boudé leur plaisir pour entonner des chants du terroir et esquisser quelques pas de danse en cette matinée de décembre. Une joie qui est d'autant plus partagée par Djibril Sambou, chef de village de Mahamouda 2, qui se dit satisfait de la moisson de cette année : *« Une vingtaine de famille a récolté cette année plus de 40 à 50 sacs de riz. Ce qui n'est pas arrivé depuis plus de 15 ans, car les récoltes n'atteignaient pas ce chiffre auparavant. »* Le constat reste le même à Katak où la plupart des populations se sont réjouies de la bonne moisson allant jusqu'à parler de *« record »*. En outre, la mise en place d'une digue dans chacune des deux localités a largement contribué à la cohésion sociale de ces deux communautés fortement impactées par le conflit en Casamance. *« Jadis nos deux communautés, se regardaient en chien de faïence, ne se parlaient plus. Puisque les combattants des uns et des autres n'avaient pas le même commandement.*

Aujourd'hui, nous avons scellé l'unité grâce à la construction des deux ouvrages par le CICR », raconte Djibril Sambou. Ces ouvrages, qui sont une aubaine pour les deux villages, permettent la retenue d'eau et la protection des terres contre la salinité. Ce qui favorise l'élevage en permettant aux bétails de s'abreuver en eau douce et en boostant la riziculture. Pour la réussite de ces ouvrages, l'équipe Eau et Habitat a travaillé de concert avec l'équipe Sécurité économique : *« Au-delà de l'impact, notre système de « Cash For Work » a permis aux populations qui ont massivement participé à la consolidation des digues d'avoir une rentrée d'argent entre 10'000 et 15'000 francs CFA en fonction de l'effort fourni »*, tient à souligner Papa Amadou Guèye, responsable du programme Eau et Habitat au sein de la Sous-délégation du CICR à Ziguinchor.

EN CASAMANCE, DES PORTEURS D'ARMES (PA) SENSIBILISÉS AU DROIT DE LA GUERRE



Que fait le CICR lorsqu'il est témoin d'une violation du droit de la guerre ou droit international humanitaire (DIH) ? C'est l'une des nombreuses questions posées lors des séances de diffusion au profit des Porteurs d'armes (PA) du MFDC et des Forces armées et de Sécurité du Sénégal (FAS). Se frottant à la réalité du terrain, certains participants ont abordé, lors des échanges, d'autres problématiques telles que l'emblème, le cantonnement des PA dans des villages, la pose des mines, sujets entre autres traités par le DIH. Ces sessions ont été l'occasion de revisiter les grandes notions de base du droit des conflits armés : les objectifs, les Conventions de Genève et leurs protocoles additionnels, les personnes et biens protégés, les signes distinctifs, les principes (distinction, proportionnalité, précaution et limitation), l'interdiction de la torture et les juridictions internationales. Ces séances de

diffusion sur le DIH ont également permis de faire un focus sur nos activités en Casamance et la Protection au CICR. Les interrogations ont essentiellement tourné autour des cas de viols, vols de biens, tabassages forcés, crimes, meurtres, poses de mines, reconnus comme des violations de la Protection de population civile (PPC) par les Porteurs d'armes.

Au total, ces 12 séances de diffusion, qui se sont déroulées entre septembre et décembre 2020, ont touché une audience de 319 porteurs d'armes dont 282 FAS et 37 du MFDC. Au terme de ces sessions, ces PA ont exprimé leur volonté de respecter le DIH sur le théâtre des opérations. Mieux, ils souhaitent que ces séances reviennent à des fréquences beaucoup plus courtes afin de ne pas omettre les connaissances déjà acquises une fois sur le terrain des opérations.



INTERVIEW : GÉNÉRAL BIAGUÊ NA N'TAN, CHEF D'ÉTAT MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES EN GUINÉE-BISSAU

Comment avez-vous connu le Comité international de la Croix-Rouge ?

Je savais que la Croix-Rouge était l'organisation humanitaire la plus ancienne et je l'avais vu mener des activités ici en Guinée-Bissau. Mais c'est surtout la guerre civile de 1998 qui m'a offert l'opportunité de mieux la connaître. Alors que j'étais fait prisonnier au camp militaire de Mansoa par les combattants de la partie adverse, j'ai été visité plusieurs fois par les délégués du CICR. Ces visites en détention m'ont permis de comprendre dans une certaine mesure ce qu'est le CICR, sa mission, son mandat et surtout son modus operandi qui consiste à alléger les souffrances des personnes privées de liberté en lien avec les conflits armés, tout en œuvrant pour le respect de la dignité de celles-ci.

Pouvez-vous nous parler de votre première visite en détention reçue du CICR ?

Quels effets ont-elles eus sur vos conditions de détention ?

La première fois que les délégués du CICR sont arrivés à la prison, ils ont parlé d'abord avec les autorités détentrices et ensuite ils sont venus nous voir. Cette visite a été très importante pour les détenus que nous étions puisqu'elle a sauvé la vie de beaucoup de personnes. Ils y avaient certains parmi nous qui étaient malades et qui ne recevaient aucun soin de santé et nos conditions de détention étaient très dures. On ne recevait de visite de personne, ni de nos familles ni d'aucune autre organisation. Le CICR a été la première à nous y rendre visite.

Après la première visite, nos conditions de détention se sont nettement améliorées et ont continué à s'améliorer à chaque visite. Nous étions pressés de recevoir davantage ces visites (rires) parce que nous savions que toutes les choses qui ne marchaient pas bien seraient meilleures avec les visites. En plus, nous recevions lors de chaque visite du matériel hygiénique collectif et individuel.

Quelle perception avez-vous aujourd'hui de la Croix-Rouge en général et du CICR en particulier ?

C'est une organisation dont je suis très reconnaissant car si je suis ici aujourd'hui c'est grâce au CICR. Donc, en ma qualité de CEMGFA, mon devoir est de tout faire pour faciliter le travail de l'organisation afin de lui permettre de mener à bien son travail, qui je suis persuadé rendrait les forces armées plus professionnelles et plus respectueuses du DIH.



Comment appréciez-vous les activités de renforcement de capacités (sessions de diffusions du DIH et formations des instructeurs militaires) que mène le CICR au profit des forces armées guinéennes ?

Cet accompagnement est très important. Les formations sont incontournables pour avoir des bons militaires. Ayant moi-même une longue

La visite en prison a été très importante pour les détenus que nous étions...elle a sauvé la vie de beaucoup de personnes.

Je dirais que la coopération est bonne et elle doit continuer à porter ses fruits...Je peux vous rassurer la disponibilité et de volonté de l'armée à en profiter, parce que nous en avons fortement besoin.

expérience au sein de l'armée, j'ai pu constater comment les formations ont renforcé les capacités des militaires et contribuent à changer le comportement des opérationnels qui deviennent de plus en plus respectueux du DIH. Je vous donne un exemple, pendant la guerre civile de 1998, j'étais commandant de l'un des fronts. Un jour, mes soldats ont arrêté un combattant ennemi qu'ils ont conduit chez moi. Ils voulaient le tuer. Je n'ai pas accepté malgré la volonté manifeste de mes soldats de le liquider. Vous savez

ce qu'est devenue cette personne aujourd'hui ? Il est un haut gradé à la marine nationale, un grand chef. C'est ça l'avantage du respect du DIH !

Les séances de diffusion dans toutes les unités militaires du pays sont importantes parce que ça permet à tous ceux qui n'ont jamais eu l'opportunité de bénéficier de formation en DIH d'en prendre connaissance et de savoir comment doit se comporter un militaire en toute situation. Pour cela je renouvelle ma demande de continuité de ces activités.

Pour finir, nous aimerions savoir quel bilan faites-vous de la coopération entre l'armée guinéenne et les CICR ?

Je dirais que la coopération est bonne et elle doit continuer à porter ses fruits. Elle ne doit jamais s'arrêter. Je peux vous rassurer la disponibilité et de volonté de l'armée à en profiter, parce que nous en avons fortement besoin. Les formations et l'accompagnement ont un résultat clair dans le comportement de nos opérationnels, même s'il faut renforcer davantage le coaching. Pour cela je recommanderais au CICR de continuer le support et de se sentir libre d'aller dans tous les camps militaires, car c'est évident la plus-value des formations dans le comportement des militaires.

Interview faite par Gibrilo Djalo

Field Officer Generalist à la Mission du CICR à Bissau



PORTRAIT DE CRISTINA CA, UNE FEMME VIVANT AVEC UN DOUBLE HANDICAP EN TEMPS DE CRISE DE LA COVID-19

Ce n'est toujours pas facile de vivre avec un handicap et quand la personne est doublement atteinte, ce n'est jamais un cadeau de la vie. Et si le statut de femme vient s'y ajouter, il faut être une battante et une déterminée pour s'en sortir. Généralement, les femmes même quand elles n'exercent aucune activité génératrice de revenus elles ont la chance soit d'être prise en charge par leur époux, soit par un proche.

Malheureusement, Cristina Cá, 49 ans n'a pas eu cette chance. Veuve et cheffe de famille, elle est mère de cinq enfants et doit se battre incessamment pour subvenir aux besoins de sa famille. Elle nous raconte son histoire en ces termes : « J'ai eu la polio à l'âge de 4 ans qui m'a rendue handicapée physique. À l'âge de 8 ans, j'ai perdu pratiquement mes yeux, ce qui a mis fin à mes rêves d'aller à l'école. Un soir, j'étais assise sous un maniquier lorsqu'une mangue me tomba sur le front m'ôtant à jamais l'usage de mes yeux ».

Cristina est membre de la Fédération des associations des personnes vivant avec un handicap. Elle dispose d'un vélo offert par une organisation humanitaire qui a soutenu par le passé la Fédération. C'est grâce à ce vélo qu'elle se déplace surtout pour se rendre au marché du Caracol à Bissau où elle vend des arachides grillées. La crise de la Covid-19 et surtout les mesures relatives à l'état d'urgence a mis fin aux activités économiques du pays, dont le commerce de Cristina, aggravant ainsi sa situation déjà précaire.

Le CICR en réponse à une sollicitation de la Fédération a financé un projet d'intégration socio-économique des personnes handicapées face à la Covid-19, avec comme objectif de soulager leur souffrance. Ledit projet a consisté à verser un montant de 100'000 francs CFA, en deux tranches à une cinquantaine des membres les plus vulnérables parmi les associés. Cristina a été l'une des bénéficiaires. Elle loue l'utilité du projet en ces termes : « Ce projet m'a beaucoup aidé au plus fort de la crise. Il nous (mes enfants et moi) a permis de manger deux fois par jour au lieu d'un seul que nous peinions à trouver. Il m'a même donné la possibilité d'inscrire les enfants à l'école et de payer leurs fournitures. Ça a été vraiment formidable ! ».

Le projet susmentionné a été d'une grande aide pour les personnes handicapées... En attendant d'avoir une autre du genre, Cristina continue sa vie avec son petit commerce d'arachides grillées.



Gibrilo Djalo/CICR

« Ce projet m'a beaucoup aidé au plus fort de la crise. Il nous (mes enfants et moi) a permis de manger deux fois par jour au lieu d'un seul que nous peinions à trouver. Il m'a même donné la possibilité d'inscrire les enfants à l'école et de payer leurs fournitures. Ça a été vraiment formidable ! »



PERSONNES DISPARUES ET LEURS FAMILLES EN AFRIQUE : « VOIR MON PETIT-FILS ME RAPPELLE L'ABSENCE DE MON FILS »

Chaque année, en Afrique, des centaines de personnes disparaissent en lien avec les conflits armés, d'autres situations de violence, des catastrophes naturelles, ou dans le cadre de la migration. A ce jour, le CICR a enregistré près de 44,000 cas de personnes toujours portées disparues sur le continent, dont près de 45% étaient des enfants au moment de leur disparition. Pour chaque personne disparue, il y a des parents, des enfants, des frères et sœurs qui attendent avec impatience des nouvelles de leurs proches. Ils vivent entre espoir et désespoir, confrontés à la douleur de l'incertitude permanente.

Les familles sont aussi fréquemment confrontées à des problèmes psychologiques et font face à des difficultés économiques et juridiques. Elles souffrent souvent d'un manque de reconnaissance de leur situation de la part des autorités. Le problème des disparitions n'affecte pas seulement la personne disparue et sa famille, mais engendre également des conséquences sur les communautés et la société.

Afin de visibiliser le problème des disparitions et la situation des familles, et de sensibiliser et mobiliser les autorités, nationales et régionales, et autres acteurs pertinents, le CICR s'est associé avec l'Institut d'Etudes de Sécurité (ISS), pour produire un rapport sur les personnes disparues et leurs familles en Afrique, qui sortira début 2021. Ce rapport conjoint détaille les raisons pour lesquelles les personnes disparaissent lors des conflits, des situations de violence ou au cours de leur parcours migratoire. Il précise aussi les facteurs qui peuvent aggraver les risques de disparition, ainsi que les dynamiques régionales au sein du continent qui accroissent ces risques. En se fondant sur les évaluations des besoins des familles réalisées dans plusieurs contextes en Afrique depuis plusieurs années, l'étude met en lumière, à travers les mots et l'information fournie par les familles elles-mêmes, les difficultés et les besoins multiples auxquels celles-ci sont confrontées.

La deuxième partie du rapport se focalise sur les différentes réponses que le CICR, les autorités et autres organisations peuvent apporter pour remédier à ce problème. En vertu du DIH et du DIDH, les états ont l'obligation de prévenir les disparitions et de clarifier le sort des personnes disparues. Un cadre légal national adéquat est donc fondamental. La création de mécanismes nationaux spécifiques chargés d'enregistrer et de chercher les personnes disparues, ou la prise en compte des disparus dans les processus de justice transitionnelle, sont également

essentiels. La coordination entre différents acteurs au niveau national, et transnational eu égard aux migrants disparus, ainsi que le soutien et l'implication des entités régionales, sont également indispensables pour clarifier le sort des personnes disparues et répondre aux besoins de leurs familles. A sa sortie, le rapport fera l'objet d'une présentation publique, en coordination avec les délégations de Dakar et Prétoria, et offrira l'opportunité de discuter du dossier auprès des entités régionales, telles que la CADHP et l'UA.

Avec ses partenaires du Mouvement, la Délégation régionale de Dakar, continuait de suivre, au 31 décembre 2020, 1'176 demandes de recherche soumises par des familles de personnes disparues dans les quatre pays couverts par la délégation. Elles concernent pour la vaste majorité d'entre elles des migrants disparus. Au Sénégal, en partenariat avec la Croix-Rouge sénégalaise, le CICR a poursuivi son projet d'accompagnement des familles de migrants disparus, initié en 2015, lequel a bénéficié à 101 nouvelles familles en 2020. Ce projet vise à répondre aux besoins psychologiques, psychosociaux, socio-économiques, administratifs et juridiques de ces familles, à les aider dans la recherche de leurs proches afin d'obtenir les réponses dont ils ont besoin sur leur sort, ainsi qu'à favoriser l'émergence de réseaux de solidarité autour d'elles.

66^{ÈME} SESSION DU CADHP: LE CICR RESTE CONCERNÉ PAR LE SORT DES PERSONNES DISPARUS ET L'IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS

Du 13 juillet au 07 août, le CICR a participé à la 66^{ème} session ordinaire virtuelle de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP). La Cheffe de la délégation régionale de Dakar, Valentina Bernasconi a axé son intervention sur « *les personnes portées disparues* ».

Le CICR a pu faire une déclaration soulignant qu'en vertu du DIH et du droit des droits de l'homme, les États ont l'obligation d'empêcher des personnes de disparaître et de clarifier le sort et le lieu des personnes disparues. Mais c'était surtout l'occasion d'appeler les États à reconnaître la tragédie des personnes disparues et l'impact qu'elle a sur leurs familles.

Chaque année en Afrique, un nombre incalculable de personnes disparaissent à la suite de conflits armés, d'autres situations de violence, de catastrophes ou dans un contexte de migration. Certains disparaissent en combattant d'autres de force.

En 2020, le CICR a recensé près de 44 000 personnes disparues sur le continent dont 45% étaient des enfants au moment de leur disparition. Cela ne représente qu'une fraction d'une tragédie plus vaste, encore non documentée, souvent ignorée et imperceptible. car derrière chaque personne disparue, il y a une famille, des parents, enfants et frères et sœurs qui attendent avec impatience des nouvelles de leurs proches, vivant entre espoir et désespoir.

Dans certains pays africains, les personnes arrêtées et détenues continuent de souffrir des conséquences de divers défis auxquels sont confrontées au début de leur détention. Pour de nombreuses personnes arrêtées et leurs familles, la faiblesse des systèmes judiciaires et pénitentiaires ne permet pas de clarifier facilement le lieu ou le sort des personnes arrêtées. Le risque de tomber dans une situation de disparition administrative ou de disparition forcée est réel et crée une immense anxiété pour les personnes arrêtées, leurs familles ainsi que leurs communautés.

FAITS MARQUANTS 2020

